



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Pointe-à-Pitre, le mercredi 1^{er} juin 2022

LE MAIRE DE POINTE-À-PITRE

CONVOQUE LE CONSEIL MUNICIPAL

en sa quatrième séance de l'année 2022

LE MARDI 7 JUIN 2022

à 17 heures 30 en la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville

Le Maire informe également que le conseil est susceptible de se tenir en visioconférence, si le contexte social et sanitaire l'exige, comme le permet la loi N° 2021-1465 du 10 novembre 2021 visant à assurer la continuité du fonctionnement des Institutions Locales et de l'exercice des compétences des Collectivités Territoriales et des Établissements Publics Locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19, qui remet en vigueur **jusqu'au 31 juillet 2022**, certaines dispositions de l'ordonnance N° 2020-391 du 1er avril 2020 qui prévoit notamment, la possibilité de tenir des réunions du conseil municipal en visioconférence. En ce cas, vous en serez informé dans les meilleurs délais.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

1. Approbation des procès-verbaux des conseils du 12 juillet 2021 et du 25 octobre 2021

AFFAIRES FINANCIERES

2. Attribution de subvention départementale (Fonds d'aide aux communes)
Rénovation de l'éclairage public - Réhabilitation des marchés
3. Approbation de la remise en service de l'éclairage public à Pointe-à-Pitre
Appel au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

AFFAIRES AMENAGEMENT, URBANISME ET SERVICES TECHNIQUES

4. Concession d'aménagement RUPAP
Quartiers de BERGEVIN, CHANZY ET HENRI IV
Autorisation de signature de l'avenant n° 7 au traité de concession
Demande d'adoption
5. Procès-verbaux de mise à disposition des biens
Compétences relatives à la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) et à la Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
Demande d'adoption

AFFAIRES CONCERNANT LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Elections professionnelles 2022

6. Délibération créant le Comité Social Territorial (CST) et instaurant des instances paritaires communes avec le CCAS (CST, CAP et CCP...) pour les élections professionnelles de 2022
7. Délibération fixant le nombre de représentants au Comité Social Territorial après consultation préalable des organisations syndicales
8. Délibération fixant la composition des Commissions Administratives Paritaires (A, B et C)

QUESTIONS DIVERSES

9. Présentation au conseil municipal du bilan des actions de M. Olivier SERVA, Député de la Guadeloupe (1ère circonscription)

Le Maire,



Haty DURIMEL